VILLEPARISIS

Des entreprises villeparisiennes à l’honneur

Trois entreprises de Villeparisis ont été distinguées pour la qualité de leurs prestations.

- La boulangerie Sabarot a remporté la 4ème place au concours de la meilleure brioche de Seine-et-Marne, catégorie « Brioche traditionnelle ». Thibault, apprenti boulanger, s’est classé 2ème dans sa catégorie.

- La société ATOM — rénovation, création et installation de salle de bains, plomberie, chauffage, etc. — a reçu pour la 6ème année consécutive le label « Charte qualité® », décerné par la Chambre des métiers et de l’artisanat de Seine-et-Marne. Les entreprises Sabarot, la Bouche Gourmande, Atom, Netphone et Fleurs d’T ont également reçu ce label.

- La biscuiterie Astruc, « Biscuitier depuis 1927 » est la 1ère entreprise de Seine-et-Marne à obtenir le label « RSE Empl’itude » (Responsabilité sociétale des entreprises).